



RONVEL Rémy
Secrétaire National UNSA DD / UPSAE
☎ : 05 55 12 94 73
E-Mail : remy.ronvel@i-carre.net

Union
Professionnelle
Secrétaires
Administratifs
Ecologie

Limoges, le 09 mai 2011

à
Monsieur le sous directeur
SG/DRH/SGP/ATET
Tour Pascal B
92055 LA DÉFENSE CEDEX

Objet: Fusion des corps administratifs de catégorie B
Missions du nouveau corps - Propositions d'UNSA DD / UPSAE
Ref: Réunion de l'atelier du 12 mai 2011

Le document joint à votre convocation à la réunion du 12 mai prochain et qui constitue le commencement de projet de décret relatif à notre statut ne reflète pas complètement la réalité des fonctions exercées aujourd'hui par l'ensemble des 6450 secrétaires administratifs de notre ministère. Nous nous étonnons par ailleurs de voir apparaître dans ce document un nouvel intitulé correspondant à notre grade, celui d'«*assistant(e) d'administration et de contrôle du développement durable*» qui ne figure dans aucun texte réglementaire; nous demandons donc un débat autour de ce nouvel intitulé.

Ainsi, **la formulation du paragraphe II-1** du début du projet de décret, issue du décret du 19 mars 2010, nous paraît réductrice eu égard aux données issues de la source VisioM postes du 7 mars 2011 et de notre connaissance de la réalité; on constate en effet, à la lecture de ces documents que vous nous avez fournis, que les domaines d'activités dans lesquels les SA exercent leurs fonctions concernent quasiment à part égale les services opérationnels (51%) et ceux contribuant au fonctionnement des services dits «fonctions support» (49%).

Ce sont dans les premiers que l'on retrouve notamment, parmi les intitulés des fonctions des SA, des missions d'instructeur, d'assistant ou de chargé(e) d'études, d'animateur, de chargé(e) de projet et de référent(e) ou de cadre territorial.

Dans les services support, les SA ont là encore des missions variées telles que gestionnaires, assistant(e)s de gestion ou d'études et le plus souvent «chargé(e) de»..., ce terme générique et imprécis recouvrant des situations variées en termes de niveau d'implication, d'autonomie et d'expertise.

De plus, si l'on considère qu'à 80%, les postes qu'occupent les techniciens de notre ministère peuvent être tenus par des SA, l'UPSAE ne peut accepter de borner nos activités à des «tâches», ces dernières ne constituant en tout état de cause qu'une déclinaison des activités.

Il nous apparaît en effet que ce paragraphe II-1 doit faire apparaître les missions générales, éventuellement les activités des SA, sans rentrer dans le détail de certaines «tâches» telles que la rédaction qui pourrait également concerner l'ensemble des agents de catégories A et B.

Nous vous proposons donc le libellé suivant pour le **paragraphe II-1**:

« Les assistant(e)s d'administration et de contrôle du développement durable (si toutefois cet intitulé est retenu) peuvent exercer des fonctions générales d'application dans les domaines relevant du champ de compétences du ministère chargé du développement durable notamment l'environnement, les transports, le logement, l'aménagement et l'urbanisme, la prévention des risques, la mer; à ce titre, ils peuvent être chargés d'activités de gestion, d'études, d'analyse, de contrôle et d'application de la réglementation».

Il nous semble par ailleurs que si la fonction d'encadrement doit apparaître clairement parmi les missions qui seront confiées aux assistants d'administration et de contrôle principaux (2ème niveau de grade), ce qui est déjà le cas, on ne doit pas non plus sous-estimer les attentes de la hiérarchie sur des dossiers plus complexes que ceux qui échoient aux assistants d'administration et de contrôle de classe normale; ainsi conviendrait-il de compléter le **paragraphe III-2** du projet de statut en conséquence.

Enfin, dans un souci de parallélisme de caractérisation des fonctions avec le projet de statut des techniciens et pour tenir compte de la réalité, nous demandons que le **paragraphe III-3** soit complété par la notion d'*expérience professionnelle confirmée*.

Le secrétaire national
Rémy RONVEL



copies:

Luc BERSAT – adjoint au sous-directeur - SG/DRH/SGP/ATET
Cécile LERAY - chef du bureau - SG/DRH/SGP/ATET1
Françoise BEYLARD – adjointe au chef du bureau - SG/DRH/SGP/ATET1
Sylvie CHEVALLIER – SG/DRH/SGP/ATET1
Daniel PUIGMAL – Secrétaire national UNSA DD